

Restitution et synthèse des ateliers thématiques des JNPR

Auteurs : Johanna Herfaut¹, Jean-Baptiste Bonnin², Mickaël Drogou¹, Pascale Fossecave³, François Foucaud⁴, Harold Levrel¹, Josiane Popovsky³, Laurent Soulier³, Gérard Véron¹

¹ IFREMER, ² IODDE, ³ IMA, ⁴ AGLIA

Introduction

Par leurs effets, supposés ou réels, sur la ressource et les milieux, les pêches récréatives font l'objet depuis quelques années d'une attention particulière d'une grande diversité d'acteurs : scientifiques, associations, comités des pêches, administrations et agences d'Etat, collectivités territoriales... L'objectif scientifique premier étant de caractériser ces pêches, leurs prélèvements, leurs impacts. Mais comment faire, s'agissant de pratiques libres, diversifiées, répandues sur les côtes et concernant un large spectre de profils d'usagers ?

Plusieurs initiatives d'études sont en cours sur le littoral français. Certains travaux nationaux visent à donner une idée assez globale de ces pratiques. D'autres, plus localisés, permettent de quantifier assez précisément la pression de pêche. Une partie de ces initiatives débouchent sur des actions pédagogiques ou des orientations de gestion locales.

En parallèle, les évolutions récentes dans l'organisation de grands acteurs du littoral doivent permettre la prise en compte par eux de ces problématiques et des besoins ou questionnements des scientifiques sur le terrain.

Dans ce contexte, l'objectif de ces ateliers était d'échanger notamment sur ces trois questions :

- Est-il possible d'harmoniser nos méthodes d'étude et comment faire ? Les protagonistes ont travaillé sur la base des premiers travaux réalisés, de leurs réussites ou de leurs difficultés.
- Comment mutualiser ces travaux et pérenniser nos échanges ? Avec quels moyens ?
- Dans quelle mesure ces données de diagnostic peuvent-elles se prolonger d'actions de concertation ou de pédagogie qui seraient de nature à améliorer les situations ?

Chaque participant a pu travailler sur ces trois ateliers, auxquels la matinée du 17 mars a été entièrement consacrée. La restitution synthétique est ici présentée, telle qu'elle l'a été au cours des JNPR.

Thème 1 : Les méthodes d'évaluation et de suivi (typologie, avantage et inconvénient, efficacité, échelle, coût...)

Les points évoqués ayant trait à la méthodologie sont les suivants :

- Importance de bien définir les enjeux : Une question → une méthode
- Chercher une base commune dans toutes les études (profil...)
- Transposition des méthodes d'un site à l'autre
- Avantage, importance et nécessité des enquêtes de terrain au plus de l'action de pêche (examiner les captures)
 - o Mais difficulté d'extrapolation des enquêtes terrain
 - o Intérêt des typologies et classifications pour extrapoler
 - o Intérêt de connaître des réseaux de pêcheurs pour rencontrer plus facilement les pêcheurs
- Comment toucher les populations spécifiques ? (chasseurs sous-marins, étrangers, sites éloignés)
- Indicateurs simples facilement utilisables → à développer par site
- Différents niveaux de description de l'activité : fiches, suivi, indicateurs

- Distinguer suivi pêche à pied et suivi autres pêches pour extrapolation: représentativité par marée VS par pêcheur
 - o Suivi exhaustif pour pêche à pied / type de marées
 - o Données de cadrage + fiche de pêche pour autres pêches
- Validité des déclarations (biais à calibrer) à partir des données concours, des déclarations en ligne (CBE), des données associatives, des observations directes, d'une compréhension des contextes
- Indicateur écologique (seuil), usages (profil) et économique simples (politique) et robustes (scientifique)
- Indicateurs / efficacité des mesures de gestion (exemple: communication/ réglementation)

→ Objectifs : Répertoire des méthodes (questions, échelle, résultats)

Contraintes des suivis

- Légitimité des enquêtes
- Importance de l'évaluation de la connaissance et de l'acceptation des réglementations
- Mise en commun des données, des études, des fichiers immatriculations des bateaux et mise à jour → plate-forme Internet
- Coûts : moyens pour études ponctuelles OK mais difficultés d'avoir des suivis pérennes
- Prise en compte de tous les acteurs du taxonomiste jusqu'au gestionnaire

Thème 2 : Articulation des différentes échelles, pérennisation des suivis et création de réseaux

Initiatives à lancer pour structurer le réseau :

- Synthèse des réseaux et initiatives existants (France et étranger) : étude CELRL, forum des AMP, recensement Fondation Nicolas Hulot avec IODDE.
- Base commune pour les fiches de pêches (entre CBE, IFREMER, Parcs Naturels Marins, Fédération pêcheurs sous-marins...)

Il a également été évoqué un besoin de réseau à l'échelle nationale :

- Besoin d'interlocuteurs dédiés à la pêche récréative au niveau national (ministères)
- Étendre ces initiatives aux autres acteurs → quel animateur possible nationalement ?
- Nécessité d'harmoniser les approches

Les 2 ateliers ont soulevé l'intérêt des JNPR et de leur pérennisation :

- Opportunité de pérenniser les rencontres nationales
- Une journée nationale de suivi de la pêche à pied pour le grand public (type Journée de l'eau...) à partir de l'implication de nombreux réseaux

Le réseau de suivi doit impliquer tous les acteurs y compris les pêcheurs eux-mêmes :

- Recours à des réseaux de bénévoles
- Besoin de retours vers les participants aux réseaux : logique d'amélioration participative

Les objectifs identifiés à moyen et long terme sont les suivants :

- Mise au point d'un programme LIFE « Estrans » et/ou « pêches récréatives » : Porteurs potentiels du LIFE : Aglia, AAMP, Conservatoire du Littoral ?
- Création d'une plateforme web à la fois pour les scientifiques, les acteurs du réseau et le grand public : techniques (études, méthodologies), sensibilisation
- Création d'un observatoire
- Création d'un fonds autour de la pêche récréative pour mobiliser des moyens pour le suivi, l'animation, la validation, le traitement des données, le recrutement de « gardes bleus »...

Thème 3 : Les méthodes de concertation et d'animation

Le sujet de la sensibilisation a été largement abordé et soulève de nombreuses contraintes :

- Cible :
 - o Cible principale :: pêcheurs / annexe : gestionnaires, élus...
- Contenus :
 - o Réglementation : Pas toujours limpide et changeante donc difficile à diffuser
 - => Nécessité d'être pédagogues et réactifs
 - => Contrôle de l'Etat sur la véracité légale
 - o Communiquer largement autour de la réglementation
 - o Différencier la réglementation et les « bonnes pratiques » (bon sens, chartes...) sans pour autant les séparer dans les supports de communication Sensibilisation et pédagogie à court terme, en particulier auprès des enfants
- Forme et échelles :
 - o Mettre en place des supports multiples : Web, écoles, terrain, réglettes, presse, panneaux « standardisés »...
 - o Faire passer des messages généraux (national), + locaux
 - => Mobilisation des médias à large audience
 - o Nécessité d'associer les pêcheurs pour les suivis et de leur donner en retour les résultats Permis ou licence pourrait servir à diffuser l'information réglementaire et récupérer des données sur la pratique ? (mais grande difficulté de mise en place ; la surveillance des réglementations actuelles serait préalable).

Les actions de concertations demeurent rares mais quelques initiatives positives ont été rapportées. Ce qui doit motiver à poursuivre ces actions.

Il faut mettre en place des méthodes d'évaluations des suivis :

- Est-ce qu'on résout les questions de départ ?
- Critères d'évaluation / moyens financiers / Retours (concertation)

Voici les quelques pistes à creuser évoquées pendant cet atelier :

- Réglementation : clarifier, compléter des lacunes, valoriser notre connaissance du terrain
- Prise en compte par l'Etat (Directions, Agences) : rôle de contrôle de la communication (-> Structures – relais)
- Animation d'un site Web référent avec un accès grand public pour : les messages nationaux, locaux (règles, zones...) et des mises à jour « régulière » (cf. Sanitaire). Nécessite une animation continue et une validation de l'Etat (ex. Affaires Maritimes + DDASS)
- Mise en place d'un réseau national au sein duquel les informations circulent et qui puisse faire remonter des propositions et des messages collectifs (participants aux JNPR + ANELE + ATEN)
 - o Une réunion annuelle du réseau
 - o Un ouvrage méthodologique à l'horizon 2011
 - o Potentialité d'un programme LIFE pour lancer un tel réseau

Conclusion

Ces ateliers ont permis de confirmer l'intérêt de ces échanges, à un stade crucial de nos différents travaux. Au-delà de l'amélioration des différentes études actuelles grâce à la confrontation des approches, l'ensemble des participants a émis le souhait de poursuivre dans cette voie de la concertation au plan national, et de pousser plus loin en recherchant des moyens complémentaires pour structurer ce travail de réseau et permettre le développement de nouvelles actions.

Les principales pistes retenues lors des ateliers sont les suivantes :

- Rédaction d'un ouvrage détaillant les différentes méthodes (quelle méthode pour quel résultat, avantages et inconvénients, mise en place...). La coordination pourrait être assurée par l'IFREMER.
- Mise en place d'une plate-forme Internet dans un premier temps d'échange scientifique puis d'information pour le grand public (voire deux sites différents). Pour ce faire, il est nécessaire que des moyens permanents d'animation soient dégagés (pas uniquement sur la création, car cette plateforme aurait vocation à être une référence fiable), et que l'Etat puisse trouver un moyen de validation des informations (notamment sur la mise à jour de la réglementation, sur les différents secteurs).
- Mise en place d'un programme LIFE. Cette idée, déjà évoquée en janvier 2008 à l'occasion des premières rencontres à Oléron sur la pêche à pied récréative, pourrait aboutir dès lors que :
 - Les principaux protagonistes se mettent d'accord sur un contenu et des contours.
 - Un porteur de projet suffisamment « solide » soit volontaire

Pour débiter en 2012, échéance la plus proche possible, il faut que le dossier soit monté en 2010. Ceci suppose de s'organiser dès cette fin de printemps pour y travailler concrètement.